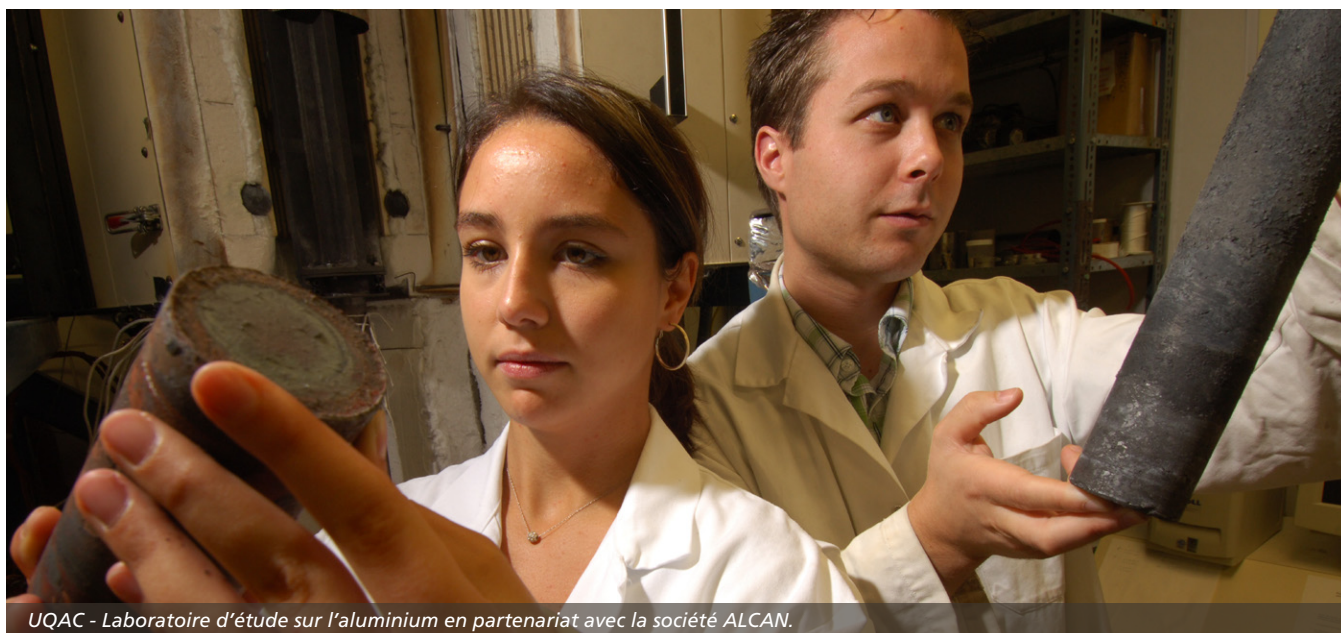


Nouvelles de l'Assemblée des gouverneurs

JANVIER 2010 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 27 JANVIER 2010



UQAC - Laboratoire d'étude sur l'aluminium en partenariat avec la société ALCAN.

RÉUNION DU 27 JANVIER 2010 (2010-1-AG)

INFORMATION

Nomination de 7 membres à l'Assemblée des gouverneurs

Le Conseil des ministres, en date du 20 janvier 2010, a procédé à la nomination de sept nouveaux membres socio-économiques à l'Assemblée des gouverneurs, soit : Mme **Diane Beaudry**, présidente du Groupe Conseil Projection inc., Mme **Chantal Bouvier**, vice-présidente à la stratégie et aux affaires publiques à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Mme **Guylaine Dubuc**, directrice générale de la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs, Mme **Sylvie Dulude**, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons, Mme **Sonia Gauthier**, directrice générale de la Caisse Desjardins Les Estacades, Mme **Johanne Perron**, directrice générale de la Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal ainsi que M. **Jean-Pierre Hotte**, directeur général de l'Association des centres jeunesse du Québec. Les nouveaux membres sont entrés en fonction à cette date et leur mandat est d'une durée de 3 ans.

Modernisation de la Loi sur l'Université du Québec

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont été informés de l'état des consultations initiées par les établissements du réseau dans le cadre de la modernisation de la *Loi sur l'Université du Québec*.

NOMINATION

L'Assemblée des gouverneurs a nommé M. **Luc Boudreault**, directeur du service des ressources humaines, à titre de représentant de l'UQAC au Comité de retraite des chargés de cours de l'UQ pour un mandat de 2 ans, soit du 27 janvier 2010 au 26 janvier 2012.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont décerné 23 diplômes à des étudiants de l'UQAR. Depuis sa fondation en 1969, l'UQ a délivré 495 716 diplômes.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Programme fédéral d'infrastructure du savoir (PFIS)

Le programme d'infrastructure du savoir est une initiative fédérale visant à renouveler l'infrastructure des collèges et des universités du Canada. Pour le volet universitaire, le programme accorde la préférence aux projets qui peuvent améliorer la qualité de la recherche et du développement dans l'établissement. Les projets soumis par les institutions québécoises devaient être préalablement approuvés et sélectionnés par le gouvernement du Québec aux fins de financement.

Dans le cadre de ce programme, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé la conclusion de conventions à intervenir entre d'une part, l'UQAC et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et d'autre part, l'UQAC et Financement-Québec, en vue de la réalisation du projet de *Parc technologique des sciences appliquées*. Ce projet représente un montant total de 13 646 957\$.



UQAR - Laboratoire de recherche en énergie éolienne (LREE).

UQAM - Prolongation de l'autorisation de dépenses et de marge de crédit 2009-2010

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont :

- prolongé l'autorisation de dépenses courantes octroyée à l'UQAM et à sa composante Télé-université jusqu'au 31 mai 2010 au plus tard, sur la base du budget 2009-2010 adopté par le Conseil d'administration de cet établissement le 10 juin 2009;
- autorisé une marge de crédit de 100 000 000 \$ pour l'UQAM et de 2 000 000 \$ pour sa composante Télé-université, jusqu'au 31 mai 2010 au plus tard, telle qu'autorisée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en vertu de l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*;
- maintenu, jusqu'au 31 mai 2010 au plus tard l'inventaire des postes autorisés 2009-2010 de l'UQAM et de sa composante Télé-université sur la base du budget 2009-2010, tel que déposé au Conseil d'administration de cet établissement le 10 juin 2009;

étant entendu que l'Assemblée des gouverneurs sera saisie de tout développement à survenir dans ce dossier.

Budgets de fonctionnement révisés au 30 novembre 2009 de l'UQ et des établissements

L'Assemblée des gouverneurs a adopté les budgets de fonctionnement révisés 2009-2010 et les postes autorisés et comblés de l'UQ et des établissements (excluant l'UQAM et sa composante Télé-université).